



14ème législature

Question N° : 51719	De M. Éric Straumann (Union pour un Mouvement Populaire - Haut-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > moyens de paiement	Tête d'analyse > monnaie électronique	Analyse > monnaie virtuelle. risques. contrôle.
Question publiée au JO le : 11/03/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les risques courus par les utilisateurs du bitcoin qui à la fois un système de paiement à travers Internet et une unité de compte utilisée par ce système de paiement. Ce mode de paiement peut être assimilé à un schéma de Ponzi, avec la création d'une bulle spéculative qui va éclater lorsque le nombre des nouveaux arrivants dans ce système va reculer. Il lui demande s'il ne faudrait pas interdire ce système dans notre pays, afin de protéger nos concitoyens.